

Compte-rendu de la Journée « Porteurs de projets »

Lundi 28 septembre 2015 – Orléans La Source – Agence de l'eau Loire-Bretagne

Contexte

Les zones humides constituent une partie importante du fonctionnement de l'hydrosystème, en se trouvant en lien à la fois avec les milieux terrestres et les milieux aquatiques. Leurs fonctions remplissent de nombreux services écosystémiques, dont l'intérêt est de plus en plus documenté alors que les pressions anthropiques sur ces milieux se poursuivent.

Elles ont constitué une thématique prioritaire durant la 3^{ème} phase du plan Loire grandeur nature à travers les territoires en têtes de bassin versant, et sont reprises dans une approche plus large pour sa 4^{ème} phase (2014-2020). Le lancement d'un appel à projets portant sur l'animation d'un réseau d'acteurs « zones humides » 2015-2016 illustre cet intérêt et la volonté d'une approche à la fois globale de la question des zones humides et thématique à travers les sujets à aborder avec les porteurs de projets (tête de bassin versants, vallées alluviales, ...).

La journée du 28 septembre 2015, ouverte à tous les porteurs de projets, s'est donc intégrée dans cette démarche à l'échelle du bassin de la Loire.

Enjeux et objectifs

La préservation et la restauration des zones humides constituent des objectifs majeurs dans le bassin versant de la Loire. Le programme Loire grandeur nature vise à une cohérence élargie depuis le patrimoine naturel et culturel, à la protection contre les inondations, la recherche... Les zones humides constituent une thématique transversale. L'émergence de projets en faveur des zones humides et leur mise en cohérence sont donc au cœur des objectifs de l'animation du réseau d'acteurs « zones humides » tout en devant prendre en compte ces différents aspects.

Pour l'organisation de cette première journée dans le cadre du plan Loire grandeur nature IV, c'était le partage d'informations sur les axes du programme ainsi que les modalités de dépôt et de financement des projets qui étaient visés.

Pour cela, les présentations réalisées par les animateurs du réseau et les financeurs ont permis de donner les bases des informations nécessaires, complétées par les échanges avec les participants. La mise en lien et la rencontre entre animation, gestionnaires et « institutionnels » était également visée, permettant ainsi de fédérer un réseau autour des zones humides, tant sur les têtes de bassin versant que sur les vallées alluviales et de clarifier les demandes et les besoins des porteurs de projets.

La Fédération s'était donnée pour mission de lancer officiellement le volet d'animation pour être clairement identifiée en tant qu'interlocuteur privilégié sur les zones humides et les espèces exotiques envahissantes. Cette journée devait aussi servir à co construire avec ces acteurs ce réseau afin qu'ils se sentent investis dans cette animation. La FCEN a ainsi prévu d'intégrer les attentes et demandes exprimées lors de cette journée dans la mise en œuvre de ses missions d'animation 2015-2016 et/ou pour le déploiement d'une mission ultérieure.

Pour les institutions en charge de la mise en œuvre du plan Loire grandeur nature, il était important de présenter ce programme du point de vue du Contrat de Plan Interrégional Etat/Régions (CPIER) et du Programme Opérationnel Interrégional (POI) du Feder Loire. Ceci pour partager avec les porteurs de projets le fonctionnement de la gouvernance « plan Loire ». Cette journée a donc été une opportunité pour détailler les mesures intégrant les actions liées aux zones humides. Pour finir, ce temps d'échanges a aussi permis d'orienter les maîtres d'ouvrage dans la construction de leur(s)

projet(s), de leur(s) dossier(s) de demande de financement en les éclairant aussi sur les modalités d'instruction des dossiers.

Présentations

Des présentations réalisées par les représentants de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire, il faut retenir que :

- Des territoires sur les têtes de bassin versant et les vallées alluviales des zones humides ont été déterminés pour cibler préférentiellement les aides,



- Des résultats en faveur des zones humides sont attendus tant sur le CPIER (2 000 ha de zones humides préservées et dotées d'un plan de gestion et 200 ha d'annexes hydrauliques restaurées) que sur le POI Feder Loire (180 ha restaurés d'ici 2018 et 360 ha d'ici la fin du PLGN 4),
- Des appels à projets sont ouverts de façon permanente de telle sorte que les projets soient retenus selon des critères clairement définis, à savoir : la qualité du contenu et des activités, la qualité de l'équipe du projet et la contribution au cadre de performance du POI.

Les étapes et les dates de dépôt des dossiers de demande de financement au titre du plan Loire sont les mêmes pour 2016, 2017 et 2018 :

- Pour le Comité de programmation de février : dossiers à déposer avant le 1^{er} décembre de l'année d'avant,
- Pour le Comité de programmation de mai : dossiers à déposer avant le 1^{er} avril de l'année en cours,

- Pour le Comité de programmation d'octobre : dossiers à déposer avant le 31 juillet de l'année en cours

Il est important de rappeler que « *la sélection du projet ne garantit pas de facto l'octroi de la subvention. Le projet sera soumis à l'avis du comité de programmation et au vote des élus de la Région Centre-Val de Loire.* »

Au cours de cette journée, deux ateliers thématiques ont été organisés. L'un sur les zones humides des vallées alluviales et l'autre sur celles des têtes de bassin versant. Ils proposaient des retours d'expérience de contrats territoriaux en lien avec ces thématiques et une animation commune autour des besoins et des attentes des participants selon trois grandes orientations : la connaissance, la gestion et la communication-valorisation.

Echanges

Atelier « zones humides en vallées alluviales »

Axé autour d'un retour d'expérience de mise en œuvre du Contrat Territorial du Val d'allier, différents aspects de la gestion de sites majeurs ont été présentés. L'historique de l'implication des Cen Auvergne et Allier, l'animation autour de sites pilotes, et la préservation de l'espace de mobilité, les échanges suites à ces présentations ont fait ressortir questions et demandes en fonction des thématiques.

Pour l'axe « connaissance » :

- Le besoin d'approfondissement du fonctionnement des gravières de la Loire ;
- La quantification du transport sédimentaire ;
- L'étude des fronts de colonisation des espèces de grands migrateurs ;
- L'inventaire des ZH alluviales ;
- L'étude de l'intégration des ZH dans les documents d'urbanisme ;
- La proposition d'indicateurs de suivi et d'évaluation des ZH partagés ;
- Le maintien et le renforcement du lien chercheurs/gestionnaires, pour favoriser la remontée des besoins.

Certaines propositions relèvent de données techniques et d'autres d'une partie plus organisationnelle (indicateurs et lien chercheurs/gestionnaires). La proposition « grands migrateurs » concerne l'action de l'appel à projets sur les poissons grands migrateurs. Quant aux deux premières demandes, elles sont à rattacher au volet « fonctionnalité hydro-sédimentaire et notamment la notion de dynamique fluviale et estuarienne » souhaité d'être développé dans l'appel à projets. La Fédération s'est volontairement impliquée de façon plus réduite sur cet aspect pour les années 2015/2016.

Pour l'axe « gestion », les remarques et suggestions recueillies sont :

- La difficulté de financement de la gestion et de son entretien à long terme ;
- Le développement d'une stratégie foncière pour l'ensemble des rivières identifiées dont l'axe ligérien et l'accroissement de l'accompagnement des programmes de restauration du fleuve et de ses annexes ;
- Deux thèmes transversaux en lien avec le thème de l'atelier ont été indiqués pour l'échelle de bassin : la dynamique fluviale et le transport sédimentaire.

Les questions et demandes émergentes de cet axe sont fortement dépendantes des enveloppes financières allouées. D'où la demande de pérennisation des budgets par les porteurs de projets. La

dynamique fluviale ressort en tant que thématique à développer sur la prochaine période de l'appel à projets.

Pour l'axe « communication/valorisation », trois éléments principaux sont ressortis : les enjeux, les cibles et les outils pour y parvenir.

Pour les enjeux, il a été retenu de :

- mettre en place une stratégie de communication et renouveler les canaux de communication ;
- faire une communication globale et unique à l'échelle d'un territoire donné (Contrat Territorial par exemple) ;
- mettre en évidence une continuité amont/aval ;
- répertorier les opérateurs, « anciens » et nouveaux.

Les cibles proposées ont été les communes riveraines et leurs élus, les scolaires, le grand public, les partenaires et leurs correspondants.

Les outils qui ont été proposés pour mieux communiquer et valoriser les ZH des vallées alluviales sont des films, des médias (intégration environnement) ; des panneaux ; des soirées débats.

L'atelier sur les zones humides des vallées alluviales a permis de mettre en avant le besoin d'outils mutualisés à l'échelle de bassin pour les trois volets (connaissance, gestion et communication), appuyant ainsi la pertinence de la construction d'un réseau d'acteurs sur les zones humides à cette échelle.

Atelier « zones humides en têtes de bassin versant »

Pour l'axe « connaissance », il est ressorti de grands objectifs comme la **définition de pistes de recherche et la volonté de continuer à travailler sur l'évaluation économique du rôle des zones humides**. Par ailleurs, des approches spécifiques à développer sont rappelées : **les fonctionnalités, l'influence de la déprise des ZH sur la ressource en eau, les fonctions hydrologiques et chimiques des ZH ainsi que le lien avec les mesures compensatoires**. Il a été rappelé le **besoin de veille sur l'arrivée des espèces exotiques envahissantes** sur ces territoires.

Pour l'axe « gestion », les besoins exprimés sont d'un point de vue géographique le **recensement de territoires sans contrat territorial** sur le zonage « plan Loire » pour développer les actions et leur coordination sur ceux-ci ainsi que **la détermination du pourcentage représentatif de zones humides préservées et restaurées**. D'un point de vue administratif, il a été demandé de référencer les éventuels **points de blocage dans le montage de projets** et de dossiers et de trouver avec les partenaires concernés des solutions.

D'un point de vue technique, ont été précisées des attentes par rapport :

- à la **profession forestière** pour **travailler sur la lutte contre l'enrésinement** notamment sur des besoins de partage pour aller par exemple vers une exploitation du bois moins impactante ; pour mieux l'intégrer pour des actions sur les milieux annexes comme les pelouses acides et les landes.
- à la **profession agricole** pour recueillir des **retours d'expériences** sur la mobilisation des exploitants agricoles par rapport aux contraintes afin de valoriser la filière production par rapport au pâturage par exemple,
- aux **liens complémentaires** et pas toujours effectifs à renforcer donc entre les **gestionnaires de ZH et ceux de milieux aquatiques**.

Pour l'axe « communication/valorisation », les participants ont souhaité que des **outils techniques soient mis à disposition comme des trames de documents types (cahiers des charges), des protocoles types de gestion et de suivi, un répertoire de matériels et de matériaux utilisés pour les travaux.** D'un point de vue plus global, il a été demandé une **liste des gestionnaires de milieux naturels** et une **veille scientifique internationale et réglementaire.** Pour eux, la valorisation passe globalement par des **outils déclinables et utilisables par les publics** (exemple du film réalisé dans le cadre du PNA cistude) et plus précisément par une **newsletter, un recueil d'expériences, le montage de journées techniques et de journées de formation** tout en rappelant l'importance des rencontres physiques pour partager et apprendre à se connaître. Une journée technique pourrait aborder le thème « zones humides et urbanisme » pour donner la possibilité de sensibiliser les acteurs comme les élus par le biais de retour d'expériences pilote.

Pour finir, il a été demandé de développer des actions d'éducation à l'environnement par des outils mutualisés.

L'atelier sur les zones humides des têtes de bassin a permis de mettre en avant le besoin d'approfondir la connaissance aux données trop imprécises sur ces territoires. Des outils mutualisés à l'échelle de bassin pour les trois volets (connaissance, gestion et communication) sont nécessaires, appuyant ainsi la pertinence de la construction d'un réseau d'acteurs sur les zones humides à cette échelle.

Conclusions

Avec les échanges entre les 50 participants à cette journée, l'intérêt de l'animation d'un réseau sur la thématique des zones humides du bassin de la Loire a été réaffirmé.

Les réflexions issues des ateliers vont apporter à la FCEN des éléments pour développer ce réseau d'acteurs en répondant au mieux aux attentes de terrain.

D'une façon générale, la FCEN envisage de décliner des outils communs pour notamment référencer le pourcentage de zones humides préservées et/ou restaurées, développer des indicateurs de suivi des milieux humides en lien avec les travaux en bassin et à l'échelle nationale, maintenir voire renforcer le lien chercheurs/gestionnaires, contribuer à la définition des besoins en recherche (incidences de coupes à blanc, mécanismes hydrologiques sur les têtes de bassin versant,...), ainsi que définir une stratégie de communication « zones humides » incluant le partage des documents techniques, listes de contacts et retours d'expériences.

Avec le soutien de :

